

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE DOIT ÊTRE L'OCCASION DE
RÉFORMER L'ASSURANCE-EMPLOI**

Montréal, le 1^{er} novembre 2022 – Alors que la ministre fédérale des Finances, Chrystia Freeland, doit présenter le 3 novembre prochain l'énoncé économique de l'automne du gouvernement, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) réclame que celui-ci inclut la réforme du programme d'assurance-emploi.

Le gouvernement s'est maintes fois engagé à une réforme de l'assurance-emploi, organisant en ce sens une série de consultations sur une période d'un an, auprès de la population et de la société civile, et qui se sont terminées au mois de juillet dernier.

« Il y a une occasion d'agir sur l'assurance-emploi », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « La crise de la COVID-19 a mis en lumière les failles de notre filet social, tout le monde l'a reconnu. Alors que nous nous dirigeons de l'aveu même de la ministre Freeland vers une récession, il n'y a pas meilleur moment pour procéder à une réforme de l'assurance-emploi, et ainsi corriger le programme défaillant, qui est revenu à ses paramètres désuets et inéquitables depuis l'expiration des mesures temporaires le 25 septembre dernier ».

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses réclame l'élargissement de la couverture vers des secteurs qui en sont écartés ou mal protégés, l'assouplissement des sanctions, et l'amélioration des protections, notamment une augmentation de la période de prestations.

« Il ne faut pas attendre la prochaine crise pour réparer le filet social. Nous n'en sommes pas à l'abri. L'économie est fragile et nous sommes témoins des conséquences des dérèglements climatiques », a poursuivi Pierre Céré. « S'il y a montée de la droite et d'un discours visant la déstructuration des politiques d'État, il ne faut pas tenter de le ménager, mais bien répondre avec encore plus de vigueur, plus de courage, plus de vision et faire acte de pédagogie, ne jamais cesser d'expliquer à quoi servent les cotisations sociales, les impôts, et les politiques d'État ».

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com